



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

**Mairie**

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents :

➤ Gérard KAUWACHE	➤ Frédéric MECHIN
➤ Gérard BOUCHETEIL	➤ Nathalie BEAUFILS-TÊTE
➤ Isabelle GABAUD	➤ Marie AUFAURE
➤ Lionel FORESTIER	➤ Gautier CAUBEL

Absents  
excusés :

➤ Karelle MERCIER pouvoir  
donné à Mme BEAUFILS-  
TÊTE Nathalie

Absents :

- Début de séance 18 h 30
- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 07 novembre 2023 :  **voté à l'unanimité**

### 1) Communication du Maire :

➤ **Délibérations :**

- \* Autorisation mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts
  - \* Décision modificative sur le budget principal à hauteur de 6 000 €
- Délibérations votées favorablement à l'unanimité.

➤ **Réunion Préfet :**

Rencontre avec le préfet le 14/11/2023 au siège de la CCVV.

Ce dernier rappelle aux maires présents l'importance de travailler sur le dossier des Zones EnR en précisant que le délai fixé au 31/12 va être reporté à fin janvier.

Les maires exposent leurs difficultés pour mener un tel travail car ils n'ont ni les compétences ni les moyens de pouvoir répondre à cette demande dans les délais impartis.

Un courrier signé par chaque maire sera adressé à monsieur le Préfet pour l'informer que nous faisons tout pour recueillir les données mais que nous manquons de temps pour être prêts en temps voulu. Un délai de 6 mois nous est nécessaire.

Le préfet rappelle également les modifications faites au niveau des demandes de subventions qui devront être déposées avant le 29 décembre 2023 pour que les communes sachent avant le vote du budget celles qui leurs sont attribuées.

Il ne sera plus nécessaire de faire la distinction entre DETR et DSIL. Les services de l'état se chargeront d'orienter la demande vers la bonne dotation.

➤ **Plan ORSEC/IODEX 87 :**

La préfecture prévoit un exercice plan ORSEC sur toute le Haute-Vienne le 19 décembre prochain. Le PCS (plan communal de sauvegarde) sera activé à cette occasion.



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

**Mairie**

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

DIFFUSION PUBLIQUE

Affaire à suivre...

➤ **Contrôle des listes électorales :**

La commission de contrôle s'est réunie le 4 décembre 2023 pour vérifier les modifications apportées à la liste électorale.

17 personnes n'habitant plus la commune, ont été radiées selon la procédure en vigueur. Les nouveaux électeurs âgés de 18 ans ont été automatiquement inscrits et les personnes décédées sont enlevés de la liste de la même manière.

Au final, la commission de contrôle émet un avis favorable à la bonne gestion de la liste électorale.

➤ **Point finance :**

Toutes les subventions pour les travaux de l'Eglise ont été versées ; Le dossier est donc clos au niveau financier.

Les subventions demandées pour le remplacement des huisseries de la mairie et aussi de la chaudière ont été acceptées. Un complément de financement sera attribué par le fonds de chaleur pour atteindre un total de 80% H.T. du montant global de l'opération.

D'autres subventions ont été demandées pour les travaux à venir avec une réponse prévue au début d'année prochaine.

➤ **Point RH :**

A la demande des agents l'IAT (Indemnité d'Administration et de technicité) sera versée mensuellement plutôt qu'annuellement à partir de la paye de janvier prochain.

La prime « pouvoir d'achat » pourra être versée jusqu'au 24 juin prochain. Ce délai donné aux communes nous permettra d'apprécier le niveau de la prime que nous pourrions proposer dès que nous aurons connaissance du bilan financier 2023.

Autres obligations opposables aux communes :

-participation financière de l'employeur au volet prévoyance en 2025 et au volet santé en 2026. Le CDG (Centre de gestion) est en train d'étudier ce dossier et nous fera des propositions le moment venu.

➤ **Point ZAEnR :**

Voir paragraphe « Réunion Préfet »

➤ **Endommagement de la fontaine du bourg :**

La belle fontaine qui trônait au centre du village et qui faisait l'admiration de tous a été à nouveau renversée par un camion.

Cette fois, le bilan est grave car, d'après l'entreprise qui est venue faire le constat, il semblerait qu'elle ne soit pas réparable.

Il reste à attendre l'avis des experts pour envisager ce qu'il est possible de faire.



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

**Mairie**

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

DIFFUSION PUBLIQUE

### 2) Communication du 1<sup>er</sup> adjoint :

- Travaux :
  - Nettoyage des bas-côtés
  - Faucardage des stations d'épuration.

### 3) Communication du 2<sup>ème</sup> adjoint :

> Réunion du conseil d'école :

-179 élèves fréquentent l'école. Ce chiffre est en légère baisse par rapport aux années précédentes.

Pour la prochaine rentrée 17 enfants de plus dont 6 venant de SYSA rejoindront les bancs de l'école.

- Le cuisinier étant en arrêt de travail le maire de Saint-Priest-Sous-Aixe a fait un appel auprès des autres communes pour trouver rapidement un remplaçant.

Pierre-Yves MONFRAIS, habitant à Bosredon et cuisinier de métier à la retraite, a répondu présent et ce jusqu'au 8 décembre.

Un grand merci à lui pour son aide précieuse qui a permis aux enfants de pouvoir manger et de découvrir aussi quelques bons plats mijotés par Pierre-Yves qu'ils n'avaient pas l'habitude d'avoir à la cantine.

- Intervention de la gendarmerie pour informer les enfants sur le harcèlement.

### ➤ Commission Enfance-Jeunesse (23/11/23) :

Présentation des projets à venir (une information sera faite aux parents au fur et à mesure de la déclinaison des objectifs fixés)

### ➤ Colis des aînés :

49 colis (dont 2 pour EPHAD) ont été distribués en grande partie lors du Noël des enfants, les retours sont plutôt favorables sur la modification du contenu de ces colis.

### 4) Tour de tables des conseillers :

- Gautier CAUBEL informe le conseil que l'entreprise pressentie pour l'installation de la chaudière refuse le chantier car la cheminée qui devait être installée serait à moins de 3 mètres de la limite de propriété du voisin, ce qui est interdit par la loi.

Il se propose de re étudier le dossier pour voir les solutions possibles.



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

**Mairie**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023**

DIFFUSION PUBLIQUE

A revoir au prochain conseil.

- Fred MECHIN a participé à une réunion VBG et informe le conseil que parmi les projets, il y en a un qui prévoit la pose d'un compteur électronique individuel pour la consommation d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 11 janvier 2024 à 18h30.

Le secrétaire, G. BOUCHETEIL

Le Maire, G. KA UWACHE

